Les assurances Lovys me menacent de poursuites judiciaires si je ne retire pas ma video

écrit par Christine Tasin | 9 avril 2022

Des menaces, des menaces, toujours des menaces !

Qu'ai-je donc fait de si terrible ? Qu'ai-je donc dit de si affreux ?

Je viens de ré-écouter ma video… où je me marre bien. Je fais de l'humour, je prends leur pub au pied de la lettre.

https://resistancerepublicaine.com/2022/04/07/merci-aux-assurances-lovys-qui-nous-debarrasseront-des-radicalises-des-melenchoniens-et-macronistes-quand-z-sera-elu/

Il n'y a rien d'infamant dans l'histoire, j'ai juste dit que la locutrice était un peu gourdasse. Il est vrai qu'on a l'impression qu'elle est sous l'emprise de somnifères, parlant d'une voix monocorde, avec des « euh » sans cesse, le visage sans expression et même pas fichue de parler correctement (la France « *c'est* » pas la tienne (le texte qui défile pourtant présente la forme correcte « *ce n'est pa*s, « le « *taf », « ça peut pas être »(1'48)* ça lui aurait écorché la langue de mettre la négation ? Et je ne dis rien de l'orthographe, « *quinquennat* » avec un seul n ni des liaisons « *Les premiers-r-inscrits*« 1'18, *c'est-un devoir s*ans liaison. Du travail d'amateur ! OU du foutage de gueule ! Leur site s'appelle « j*emecasse*« … tout un programme, toute une éthique ! Quel niveau ! Sauf à penser en effet que, justement, ils ont voulu être près de ceux qu'ils veulent à aider à fuir, et dans ce cas il y aurait un sacré mépris pour ces personnes !!! Bref, si je voulais me mettre à leur niveau, je dirais « *nul à chier »*!

J'avais été sympa, justement, dans ma video, je n'avais pas souligné ces fautes qui ont, forcément, arraché l'oreille du professeur de lettres que je suis. Eh bien ils ne sont pas contents malgré mon silence sur ces fautes graves, dû au fait que je rigolais trop de la prestation de la pauvre nana et de l'usage que j'en faisais.

Tant pis pour eux, je déballe tout !

https://resistancerepublicaine.tvs24.ru/cc-content/uploads/h264/EGa56JajIb0WnNI7gQCq.mp4

Il est bien évident que je ne retirerai pas ma video et que je ne répondrai même pas à ce malotru, sinon par cet article.

J’aurais pu exagérer, déraper, ne pas faire attention à ce que je dis dans la colère ou l’enthousiasme d’un moment, là ce n’est pas le cas. Il n’y a pas un mot insultant. Sauf à considérer que l’on n’a plus le droit, en France, de faire usage de sa raison et de son intelligence pour critiquer videos, articles, déclarations, orthographe… sur le fond et sur la forme !

Petit rappel. *Déclaration des Droits de l’Homme et du Citoyen*, qui sert toujours de préambule à notre Constitution, même si elle a été foulée aux pieds pendant la dictature sanitaire.

Art. 11. *La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l’Homme : tout Citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre de l’abus de cette liberté dans les cas déterminés par la Loi.*

Si j’obtempérais, je cracherais sur cet article 11, sur toute la DDDH, sur toutes nos libertés et j’accepterais, par peur d’un procès, des complications et des frais induits, de ne plus vivre selon mon éthique, et, surtout, je renierais près de 20 ans de militantisme, je renierais toute ma vie, tous mes engagements tout en trahissant ceux qui depuis des lustres me lisent, m’écoutent, comptent sur moi pour les représenter, les défendre, et défendre une certaine idée de la France.

Pour qui il me prend ce Zaluski ? Pour qui il prend les lecteurs et adhérents de Résistance républicaine ? Sa mise en demeure, loin de me faire peur, me conforte dans l’idée que, plus que jamais, il faut lutter, et ne jamais se soumettre à tous ceux qui, en France, font la chasse aux idées qui ne sont pas les leurs.